

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 DECEMBRE 2011.

COMMISSIONS ET SYNDICATS

Animation - Jeunesse :

§ *Conseil enfants (CME)* : Le CME avait été sollicité pour trouver un nom aux habitants de Saint André sur Orne. Il propose 4 appellations : les Andréens (nes) sur Orne, les Saint André-Ornais (ses), les Saint André-Ornoises), .les Saint Andrénois (ses). Le Conseil municipal va étudier ces propositions ainsi que la possibilité d'associer les habitants à ce choix, courant 2012, dans le respect des contraintes réglementaires.

§ *Local jeunes* : échange avec les jeunes Allemands : la seule période proposée par les Allemands est celle des vacances de la Toussaint 2012. Une rencontre entre élus des 3 communes est prévue le mardi 6 décembre pour statuer sur le choix de cette proposition. Même si cette période de l'année ne semble pas la plus propice, la volonté du Conseil est de réussir une nouvelle fois cet échange demandé et attendu par les jeunes.

§ *Centre aéré* : le bilan montre que la fréquentation des enfants originaires de la commune est en forte baisse (62) alors que la fréquentation totale est en augmentation par rapport à 2010 pour revenir au niveau 2009 soit 551 enfants.

La qualité des activités proposées par l'équipe d'animation n'est pas en cause, il est difficile de comprendre cette situation. Le partenariat avec la bibliothèque sera poursuivi. L'information sera développée dans le semestriel.

Le Conseil adopte la participation communale pour 2012 : 5,39€ la journée avec repas, 3,75€ la ½ journée avec repas, 2,93€ la ½ journée sans repas et la reconduction pour les mini camps de 50% de la différence entre coût/jour au centre et celui du camp.

Maternelle

Le conseil d'école a eu lieu le 8 novembre. L'effectif actuel est de 136 enfants dont 65 de Saint André sur Orne. L'effectif prévisionnel 2012 est de 145 enfants à J. Prévert. L'aide personnalisée et le décloisonnement sont mis en place, l'équipe Rased (soutien spécifique) positionnée à St Martin peut intervenir. Le nouveau prestataire de restauration donne satisfaction.

Concernant la fin de la journée, si des parents sont en retard les enfants seront remis exceptionnellement à la garderie ; si le problème était persistant l'enfant sera remis la Directrice pour application des procédures prévues pour cette situation.

Madame la Directrice s'étonne de, la non présence d'un élu de la commune, Mme Troussicot étant présente au titre du syndicat intercommunal. Il est rappelé que les deux communes ont transféré la compétence gestion au syndicat qui est ainsi le seul habilité à décider en la matière. Bien sûr, les délégués des deux communes rendent compte à leur Conseil respectif et sont mandatés pour agir.

Deux questions sont posées : est-il possible d'utiliser le logement de fonction pour les besoins de l'école et d'instaurer un sens giratoire devant l'école ? La municipalité de St Martin sera consultée pour la 1^{ère} question et les textes seront analysés sur la faisabilité, la commission travaux va étudier les 2^{ème}.

DELIBERATIONS

Taxe d'aménagement, rectification : La taxe d'aménagement qui remplace la TLE (taxe locale d'équipement) a été fixée à 5% lors du précédent conseil. L'exonération de cette taxe ne porte que sur les logements réalisés par les bailleurs sociaux.

Accessibilité handicapés : le Conseil autorise la Maire à lancer une consultation pour le choix d'un cabinet d'expertise pour l'élaboration du plan d'accessibilité.

Fourrière : suite à l'appel d'offre infructueux pour le choix d'une entreprise, le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec l'entreprise SARL Poinleg Auto. Cette convention porte, entre autre points, sur l'enlèvement des véhicules abandonnés mais aussi gênants pour la circulation ou certains accès.

Cession d'une parcelle de terrain : le Conseil donne son accord pour la vente, au propriétaire riverain, de la parcelle AD 160 de 70m² qui jouxte le Chemin de la Mare.

ZAC Porte de la Suisse Normande : à la demande de la Shéma, concessionnaire pour l'aménagement de cette zone, le Conseil donne son accord pour cautionner à hauteur de 80% un emprunt nécessaire à cette réalisation.

Mise en place d'un CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) : ce type de contrat vise à favoriser le retour durable à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion professionnelle. Les bénéficiaires doivent être inscrits à Pôle emploi ou à la Mission locale. La durée de ces contrats varie de 6 à 24 mois. L'Etat prend en charge 20h00 hebdomadaires à des taux variant de 65 à 90%. Après débat, le Conseil décide la création d'un CAE réservé de préférence à un habitant de la commune. Cette mise en place se fera dès que possible. La Cellule emploi du secteur sera consultée.

INFORMATIONS DIVERSES

§ **Récupération de textiles** : la collecte des textiles offre une solution pratique, utile et environnementale pour vos vêtements, tissus démodés. Une convention de partenariat va être signée avec l'Association Cobanor Tritex. Cette filière permet la création d'emploi sur une plateforme située à Carpiquet et elle aide à l'insertion et à la professionnalisation. Elle est aussi un lien social. Un conteneur spécifique sera installé après la signature.

Cette action est complémentaire de l'aide qu'apportent certaines familles à l'Association d'Entraide intercommunale en lui donnant des vêtements qui ne sont plus utilisés.

§ **Comportement de certains enfants sur le domaine public** : une nouvelle fois, nous attirons l'attention des familles sur le comportement dangereux pour eux-mêmes et pour autrui, de certains jeunes enfants : pratique de skate board de nuit sans équipement réfléchissant, circulation à vélo de nuit sans éclairage, déplacement de barrières de sécur **parents pensez à eux.**

§ **Route d'Etavaux** : suite aux nombreuses interventions de la municipalité *uis déjà plusieurs années auprès du Conseil Général, ce dernier vient de nous informer que la réfection de la RD 233 entre Etavaux et le Bd Ostéguy a été inscrite au programme des travaux de 2012 et que les dispositions seront prises pour une réalisation au plus tôt de ces travaux.*

§ **Boîte aux lettres d'Etavaux** : une rencontre est prévue avec les responsables de La Poste.

§ **Journée nationale d'hommage aux morts pour la France** pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie : Mardi 6 décembre à 17h00 au monument de St Martin.

DATES A RETENIR

Jouets solidaires 17 décembre au stade

Rendez-vous avec le Père Noël, tours de calèche, magie, boissons chaudes pour petits et grands, crêpes, Venez nombreux.

Colis des Anciens 17 décembre à partir de 10h00 avec les élus du CME

DATE LIMITE

Inscriptions sur les listes électorales
VENDREDI 30 DECEMBRE 15H 19H